

Prends une longueur d'avance, choisis l'alternance !

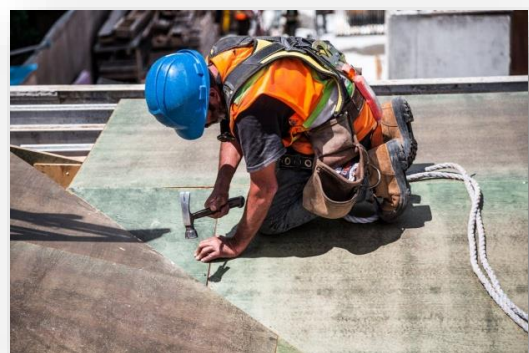
CEFA de l'Institut Saint-Roch

Formation
article 49

7e Qualification professionnelle
**OUVRIER EN RENOVATION,
RESTAURATION ET
CONSERVATION DU BATIMENT**
(Secteur Construction – Gros Œuvre)

- ✓ Tu souhaites entrer dans la vie active et obtenir une qualification supplémentaire
- ✓ Tu veux obtenir ton CESS
- ✓ Tu es curieux
- ✓ Tu aimes travailler en équipe
- ✓ Tu aimes construire et participer à des projets

Alors, cette option est faite pour toi !



CETTE OPTION TE PERMETTRA :

- d'acquérir des techniques en rénovation, restauration et conservation du bâtiment;
- de te confronter à la réalité du monde du travail et de t'y intégrer pour l'avenir.

DESCRIPTIF DU MÉTIER

L'opérateur(trice) en maintenance d'équipements techniques réalise des tâches d'installation, de maintenance et de modification ou de réparation sur des installations électriques pluri-technologique.

Il (elle) est chargé(e) :

- de vérifier les équipements,
- de poser un diagnostic,
- d'assurer la maintenance des ensembles et d'en assurer le suivi technique, cela dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement et d'assurance qualité.

Pour tout équipement technique, il (elle) est capable :

- d'assurer la mise en service et la maintenance préventive ou corrective;
- de réaliser l'installation, la modification ou la mise au point ;
- de diagnostiquer une anomalie empêchant le fonctionnement correct;
- de comprendre, de poser un diagnostic et d'appliquer une démarche logique de dépannage ou/et de remplacement ;
- d'assurer le suivi technique des interventions.

CONDITIONS D'ACCÈS

Cette 7^e professionnelle est accessible aux élèves ayant réussi une 6^e année et obtenu leur Certificat de qualification dans l'une des options suivantes :

- 6P Carreleur
- 6P Menuisier
- 6P Ouvrier en construction gros œuvre
- 6P Plafonneur
- 6P Tailleur de pierres – Marbrier
- 6TQ Technicien en construction et travaux publics

CERTIFICATION

- ✓ Certificat de qualification (CQ7)
- ✓ Certificat d'enseignement secondaire supérieure (CESS)

ORGANISATION EN ALTERNANCE SUR UNE ANNÉE SCOLAIRE

La semaine de formation se divise en un volet théorique (15 périodes de cours/semaine) et un volet pratique en entreprise (24h/semaine). Cette formation s'organise sur une année scolaire et doit comptabiliser un minimum de 600 heures de stage.

Tu trouveras toutes les informations nécessaires pour comprendre l'organisation de l'enseignement en alternance sur le site web de l'Institut Saint-Roch, onglet CEFA.

GRILLE HORAIRE

Votre grille doit comptabiliser 15 heures à l'école et de 24h en entreprise par semaine

Formation générale

Français	4h/sem.
Formation scientifique	2h/sem.
Formation sociale et économique	2h/sem.
Informatique	2h/sem.

= 10 heures

Formation professionnelle

Cours technique	5h/sem.
-----------------	---------

Stage en entreprise

24h/sem.

Une grille complète comporte 15 heures à l'école + 24h en entreprise

Cette option est organisée sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves inscrits au 1er septembre.

LES DÉBOUCHÉS

Vers le monde du travail :

- Ouvrier qualifié dans une entreprise du secteur
- Indépendant (sous réserve d'avoir obtenu le Certificat de gestion)
- Emploi nécessitant le CESS

Vers les études (supérieures) :

- D'accéder aux études supérieures de type court ou long
- D'entrer directement dans la vie professionnelle.
- Architecte
- Géomètre

Tu es intéressé(e) ? Tu as des questions ?

N'hésite pas à contacter la chef d'atelier : Julie Marchand : 084/32.01.64 -
julie.marchand@elmarche.be

LES AVANTAGES DE LA FORMATION EN ALTERNANCE

- Une formation individualisée en entreprise
- Une certification équivalente à l'enseignement de plein exercice
- Une pédagogie différente où tu apprends un métier par la pratique
- Une expérience en entreprise
- Une indemnité ou une rémunération de formation
- Un accès plus facile à l'emploi au terme de ta formation

Avec l'alternance, prends de l'avance !



CEFA Institut Saint-Roch
Chaussée de Rochefort, 127. 6900 Marloie
Tel : 084 / 31 41 12 Mail : cefa@elmarche.be